Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 031-213100910-20250417-2025_14-DE

VILLE DE BRUGUIERES

Bruguières, le 17 Avril 2025

DECISION 2025-14

PRISE PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public au Bascala à partir du 12 Mai au 14 Septembre 2025

Le maire de la commune de BRUGUIERES,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22-16 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n°2024-25-03-30 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article. L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2022-21-03-11 en date du 21 Mars 2022 au terme de laquelle le conseil municipal a mis à jour la tarification applicable aux commerces ambulants, de véhicules générant de la vente à emporter ;

Vu la délibération n°2021-28-06-52 en date du 20 Septembre 2021 au terme de laquelle le conseil municipal a approuvé la création d'une nouvelle tarification pour l'installation de commerces ambulants, de véhicules générant de la vente à emporter ;

Considérant la demande de la société BDB représentée par Monsieur NOVION Paul d'occuper temporairement le domaine public au Bascala du 12 Mai au 14 Septembre 2025 ;

DECIDE

Article 1 : De signer la convention entre la Commune et la société BDB représentée par Monsieur NOVION Paul, qui a pour objet de définir les modalités d'occupation temporaire du domaine public

Article 2 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte. Un extrait sera affiché au panneau d'affichage de la mairie. L'expédition sera adressée à Monsieur le préfet du département de Haute Garonne.

Arnaud SIGU
Maire de BRUGUIERES

MAIRIE DE BRUGUIERES (Haute-Garonne)

Publié le : 24/04/2025 14:54 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/28751